

DECRET DU 6 JUILLET 1972 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,
Vu l'article 8 de la Constitution ;
Sur la proposition du Premier ministre,

Décète :

Article 1^{er}. — Sont nommés :

<i>Ministre d'Etat chargé de la défense nationale</i>	MM. Michel DEBRE.
<i>Ministre d'Etat chargé des affaires sociales</i>	Edgar FAURE.
<i>Garde des sceaux, ministre de la justice</i>	René PLEVEN.
<i>Ministre des affaires étrangères</i>	Maurice SCHUMANN.
<i>Ministre de l'intérieur</i>	Raymond MARCELLIN.
<i>Ministre de l'économie et des finances</i>	Valéry GISCARD D'ESTAING.
<i>Ministre de l'éducation nationale</i>	Joseph FONTANET.
<i>Ministre de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire</i>	Olivier GUICHARD.
<i>Ministre des affaires culturelles</i>	Jacques DUHAMEL.
<i>Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement</i>	Robert BOULIN.
<i>Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement</i>	Robert POUJADE.
<i>Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères</i>	André BETTENCOURT.
<i>Ministre de l'agriculture et du développement rural</i>	Jacques CHIRAC.
<i>Ministre du développement industriel et scientifique</i>	Jean CHARBONNEL.
<i>Ministre de la santé publique</i>	Jean FOYER.
<i>Ministre des transports</i>	Robert GALLEY.
<i>Ministre des postes et télécommunications</i>	Hubert GERMAIN.
<i>Ministre du commerce et de l'artisanat</i>	Yvon BOURGES.
<i>Ministre des anciens combattants</i>	André BORD.

Article 2. — Sont nommés :

<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des services de l'information</i>	MM. Philippe MALAUD.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs</i>	Joseph COMITI.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Porte-parole du Gouvernement</i> ..	Jean-Philippe LECAT.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer</i>	Xavier DENIAU.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des affaires sociales</i>	Christian PONCELET.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération</i>	Pierre BILLECOCQ.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget</i>	Jean TAITTINGER.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire</i>	Christian BONNET.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural</i> ..	Bernard PONS.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique, chargé de l'action sociale et de la réadaptation</i>	Mlle Marie-Madeleine DIENESCH.

Article 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 juillet 1972.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
PIERRE MESSMER.

GEORGES POMPIDOU.